

TARIFICATION AU 15/11/2022

Valable pour les nouvelles demandes

Pour les « bénéficiaires en cours », nous sommes en attente de l'arrêté ministériel concernant le taux d'augmentation au 1^{er} janvier 2023

Devis Gratuit
Pas de frais de dossiers
Pas de frais de gestion



+ 60 ans (sauf PCH)

Sans Aide

• Se référer aux tarifs des services confor

Avec Aide organismes

- APA semaine : 24.50 € (23.23€ HT)
- APA dimanche/jf : 30.63 € (29.04€ HT)
- APA 1er mai/25 Déc : 49 € (46.45€ HT)
- PCH semaine : 22 € (20.86€ HT)
- PCH week-end : 30.63 € (29.04€ HT)
- PCH 1er /JF : 49 € (46.45€ HT)
- CARSAT/CPAM/CNRACL : 24.50 € (23.23€ HT)

- TVA 5.5 %
- Tarif à l'heure
- Minimum intervention 30 min

SERVICES DEPENDANCE



- 60 ans

SERVICES CONFORT

- Soins de nursing : 32 € TTC (29,09 € HT)
- Entretien logement : 29 € TTC (26.37 € HT)
- Entretien linge : 29 € TTC (26.37 € HT)
- Préparation repas : 29 € TTC (26.37 € HT)
- Assistance administrative : 32 € TTC (29,09 € HT)
- Heures convivialité : 32 € TTC (29,09 € HT)
- Accompagnement véhiculés ou non : 32 € TTC (29,09 € HT) + frais km
- Pack sortie hospi : 170 € TTC (154,55 € HT)
- Achat/livraison courses non réfrigérée : 32 € TTC (29,09 € HT) + frais km

- TVA 10 %
- Tarif à l'heure
- Minimum intervention 1h



SERVICES ANIMAUX

- Tarif unique de 32 € TTC (29,09 € HT)

- TVA 10%
- Tarif à l'heure
- Minimum intervention 1h

Tarif frais km : entre 0 et 5 km : 0.35 cts/km – à partir de 6km jusqu'à 15km maxi : 0.50 cts/km

- On rappelle que les services exclusivement liés aux gestes essentiels de la vie quotidienne rendus aux personnes âgées et/ou en situation de handicap sont taxés au taux de TVA de 5.5 %.
- Les heures sont calculées au centième

Modes de paiement

ð Chèque bancaire ou postal

ð Chèque Emploi Service Universel (CESU) * *Les règlements par CESU feront l'objet d'une participation forfaitaire mensuelle de 2.00€.*

ð Espèces

Les règlements s'effectuent mensuellement à réception de facture. Pour tout retard de paiement, des frais de relance sont appliqués :

- **Frais de relance 1 : 3 € TTC**
- **Frais de relance 2 : 5 € TTC**
- **Frais de relance 3 / mise en demeure avant huissier : 10 € TTC**
- **Frais de rejet de prélèvement : 20 € TTC**

Conditions

∫ Mode d'intervention : uniquement en **mode prestataire**

∫ SERVICES 76 s'engage à remettre gratuitement un devis personnalisé à toute personne à qui elle propose une prestation ou un ensemble de prestation dont le prix total est supérieur ou égale à 100 € TTC ou à toute personne qui en fait la demande

∫ Nous mettons du matériel à disposition (ex : badge pour pointage) à votre domicile. Il sera à nous restituer à la fin du contrat de prestation sous peine de facturation de **frais de non-restitution et/ou de perte** à hauteur de 15 € TTC

Vous pouvez contacter les services du Président du Conseil Départemental,

Monsieur Bertrand BELLANGER, à l'adresse suivante :

Conseil Départemental

Quai Jean Moulin

CS 56101

76101 Rouen Cedex

Ou en appelant le 118 612